

Compte-rendu du conseil municipal du 3 février 2015

Présents : Francis Laguerre, Daniel Alard, Gilbert Dupuy, Xavier de Ferluc, Patricia Laurent, Pierrette Léro, Janine Pascal, Pascal Philip, Julie Porte-Trauque et Rémi Piquemal.

Excusée : Fabienne Barro donne procuration à Patricia Laurent.

Secrétaire de séance : Patricia Laurent

1 - Intercommunalité

Le maire présente divers points abordés en intercommunalité :

- Aérodrome des Pujols : suite au désengagement de la CCI, les communautés de communes concernées sont sollicitées pour participer au fonctionnement.
Vote : 10 pour et 1 abstention
- Mutualisation urbanisme : à partir du 15 juillet 2015, l'Etat se désengage du traitement des permis de construire. En 2020, l'intercommunalité devra effectuer l'instruction des permis de construire. Il est possible de transférer d'ici là cette compétence à l'intercommunalité (PLUI). Le maire propose au vote trois possibilités :
 - o Opposition au transfert : 0 voix
 - o Pour le transfert : 6 voix
 - o Abstention : 5 voix (attendre avant décision)
- Transport à la demande. Y a-t-il vraiment une attente ? Il est demandé au conseil municipal s'il était favorable pour que la communauté de communes engage une étude sur ce sujet. Le conseil municipal répond à l'unanimité que ce domaine relève du SCOT.

2 - Autorisation pour les dépenses d'investissement

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer les dépenses d'investissement à hauteur de 25 %, avant que ne soit voté le budget (adoption à l'unanimité).

3 - Débat d'orientation budgétaire

Xavier de Ferluc présente les grandes lignes du budget et le conseil municipal énonce les dossiers prioritaires comme la finition de l'aire de jeux, du boulodrome et l'aménagement de WC extérieurs, la réduction de l'éclairage public, l'enfouissement du réseau électrique, la voirie, le toit de la chapelle de l'église, l'achat de petit outillage...

L'acquisition d'un défibrillateur est envisagée (grâce à l'excédent de budget du CCAS).

Pour la voirie, une demande de subvention DETR est votée ainsi que pour le FDAL.

4 - Subventions aux associations

Montant de la subvention globale : 8 400 € (plus le complément 2014 pour la pétanque).

Les subventions sont reconduites à l'identique par rapport à 2014.

5 - Compte-rendu de délégations

Le maire demande de faire le point sur le fonctionnement des commissions et des délégations et propose que toute décision soit entérinée en conseil municipal.

- CCAS : en novembre dernier, les membres de la commission communale et extra-communale présents ont décidé que seraient invitées au repas les personnes nées à partir de 1954 et qui sont inscrites sur la liste électorale de la commune. En outre, les personnes de plus de 80 ans qui ne participent pas au repas, bénéficieront d'un colis. Le maire précise que le 24 février 2015 une réunion de tous les animateurs des CCAS des communes du Pays de Foix se tiendra à la communauté de communes.
- SIVE : le président du SIVE a donné sa démission.
Pour la réalisation du Plan Educatif Territorial (PEDT) nécessaire pour continuer à percevoir les aides, une coordination intercommunale a été mise en place.
Participation à demander à la commune de Ferrières dans le cadre des activités ALSH (LEC) de l'été 2014 : 4 283 €.
- Communication : pour la réalisation du site internet de la commune, Monsieur Damien Gilles va être sollicité. Julie Porte-Trauque intervient sur le logo symbolisant le village, le contour du logo initial par la carte de l'Ariège posant problème.

6 - Questions diverses

- Monsieur Wales, demande la location d'un emplacement dans le virage avant Béziou pour entreposer temporairement du bois provenant de la coupe affouagère. Le conseil municipal donne son aval moyennant le versement d'une indemnité (bail).
- Prêt de la salle polyvalente gracieusement pour la campagne électorale des élections départementales. Contre : 2 voix – Abstention : 1 voix – Pour : 8 voix.

La séance est levée à 23h30